

Lundi 5/07/2021

Compte rendu du conseil municipal

Présents : Laurent Vours, Alain Armagnac, Bernard Laurent, Laure Touchet, Sophie Plattner, Brice Lauret, Didier Bargiacchi

Secrétaire de séance : Brice Lauret/Sophie Plattner

.....

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu du 28 mai 2021
- 2-Délibération : rattachement des communes de Loubers et de Noailles à la 4C
- 3-Délibération: acquisition de parcelles pour la station AEP
- 4- Questions diverses

.....

2-Délibération : rattachement des communes de Loubers et de Noailles à la 4C

2 communes souhaitent rentrer à la 4C, imposant une délibération de toutes les communes.

Malgré cela, nous ne sommes pas encore 5000 habitants il en manque 105 mais des négociations sont en cours avec Salles et Villeneuve-sur-Vère.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3-Délibération: acquisition de parcelles pour la station AEP

Achat de 4 parcelles ou est construite la station et ces annexes.

Cette délibération doit régulariser la situation.

Le montant de la transaction sera de 500 euros, dont 250 euros pour l'indivision et 250 euros pour Mme Philippot.

Dans le même acte sera également signée la convention de rejet avec Mme Philippot, concernant le lac qui accueille le rejet de la station, situé aussi sur une parcelle lui appartenant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 bis- délibération approuvant la modification des statuts de la communauté de commune relative à l'inscription de la liste des voies de la commune de Laparroquial, dites « d'intérêt communautaire » et à la création d'un service intercommunal DECI (défense extérieure contre l'incendie)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4- Questions diverses

Concernant l'éclairage de la place du village, un « trou noir » apparaît devant la mairie suite au passage aux LED. Un devis est proposé par Benoit Baillet prévoyant un éclairage sur la façade. Cette solution apporte une mise en valeur du bâtiment.

Le devis s'élève à 584,16 euros TTC. Pour raison d'économie et d'écologie, un débat a été engagé sur la durée d'éclairage.

La discussion se poursuit concernant l'éclairage des 3 hameaux pour une extinction nocturne. Cela sera élaboré lors d'une réunion publique qui s'organisera au mois de septembre.

Nous envisageons l'achat d'une tondeuse pour l'entretien des espaces communaux afin d'aider l'employé Intercommunal. Le principe est accepté par le conseil (devis et modèle à discuter).

Transports scolaires : les enfants qui sortent du collège de St Antonin s'arrêtent aujourd'hui à St Michel de Vax. Il est question d'une navette qui irait jusqu'à Vaour. Si elle n'est pas prise en charge par la comcom, la commune de Vaour la paierait ; il serait alors demandé au conseil municipal de Roussayrolles si notre commune accepte de participer à ce transport pour des enfants roussayrollais.

Retour réunion Federtep : le collège St Antonin est plein et celui de Cordes en déficit. De ce fait toutes les dérogations pour le collège de St Antonin ont été refusées. Il y a un car qui fait Vaour Cordes mais pas Vaour - St Antonin.

Des soucis de voisinage ont été évoqués à Peyralade.

Anaël Laurent a commencé son contrat. Elle va travailler sur le site internet, l'archivage des mails, et d'autres missions de communication en général. Dans le cadre de ses missions, elle va contacter les habitants pour mettre à jour les listes de diffusion qui servent aux informations de la mairie et à la distribution de comptes rendus.

PLUI : Le SCOT impose une réduction importante de la surface constructible de la commune. La mairie va donc chercher à identifier les terrains potentiellement à la vente pour optimiser la création de nouveaux logements. Les élus vont répertorier les terrains pouvant être constructibles ainsi que les bâtiments éligibles aux changements de destination situés en dehors de l'actuelle carte communale.

Festivités :

Le **25 Juillet** l'association Famille Rurale propose un cinéma en plein air devant l'église et non le 31 Juillet comme il a été mentionné dans le dernier compte rendu.

A partir de 20h, nous pouvons venir partager une auberge espagnole et la buvette sera tenue par Famille Rurales.

La projection débutera à 22h pour un tarif de 5 euros, le film choisit est POLY. Venez nombreux !!!!

Infos diverses :

La piscine du Garissou est ouverte tous les jours de 11H à 17h jusqu'au 31 aout. Pour les habitants de la 4C le tarif est gratuit pour les moins de 2 ans, 2,7euros de 2 à 13 ans et de 3,2 euros à partir de 13ans.

Collecte d'épave gratuite à signaler avant le 30 septembre au 0563563046 ou à l'adresse dvt.durable.4c@orange.fr